



Collège Albert Camus  
Frontenay Rohan-Rohan

Tél : 05 49 04 50 80  
E.0790699f@ac-poitiers.fr  
www.acamus.net

Frontenay Rohan-Rohan,

Le 20 mai 2019

La Gestionnaire

## Aux familles des élèves demi-pensionnaires

Objet : prélèvement demi-pension

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu la demande de prélèvement à compléter pour le paiement de la demi-pension.

Je vous informe qu'à compter de la rentrée scolaire 2019/2020, le prélèvement sera renouvelé par tacite reconduction pour tout prélèvement déjà en place. Si vous ne souhaitez plus être prélevé, il vous suffit d'adresser un courrier à Madame la Gestionnaire **avant le 30/08/2019**.

Toutefois, il est nécessaire de compléter le formulaire d'autorisation de prélèvement pour tout enfant nouvellement inscrit, en cas de changement de coordonnées bancaires ou d'un changement de situation familiale.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Gestionnaire,  
Gestionnaire,  
Réf: 0790699f  
COLLÈGE ALBERT CAMUS  
FRONTENAY ROHAN ROHAN  
ANTIGAUD